

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 avril 2026

---

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION  
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°  
2464)

Adopté

N° CL368

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Marion, rapporteur et M. Pauget

-----

### ARTICLE 14

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« conformément »

les mots :

« dans les conditions prévues ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.